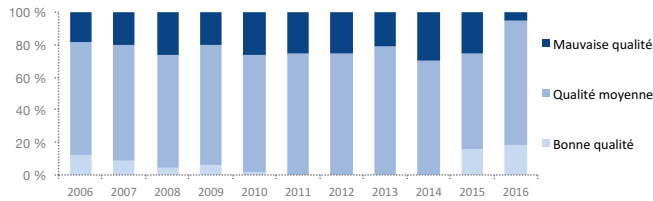


EAU | COQUILLAGES ET PÊCHE À PIED

La qualité sanitaire des coquillages de pêche à pied récréative s'améliore

En 2016, la surveillance sanitaire des zones de pêche à pied récréative a porté sur 61 sites de ramassage de moules, huîtres, coques ou palourdes. Comparativement à l'année précédente, l'examen des résultats fait apparaître une tendance globale à l'amélioration de la qualité sanitaire des coquillages. On note en particulier une diminution significative du nombre de sites de mauvaise qualité (5 % en 2016 contre 25 % en 2015) et une poursuite de l'augmentation du nombre de sites de bonne qualité (18 % en 2016 contre 16 % en 2015). Cette amélioration nécessitera toutefois d'être confirmée les années suivantes. De façon générale, du fait notamment d'une capacité supérieure de filtration et de rétention des polluants, la qualité sanitaire des coquillages fouisseurs (coques, palourdes) est moins bonne que celle des coquillages non-fouisseurs (moules, huîtres).

Évolution du classement des sites de pêche à pied de loisirs sur la période 2006-2016



Source : Agence régionale de santé de Bretagne.

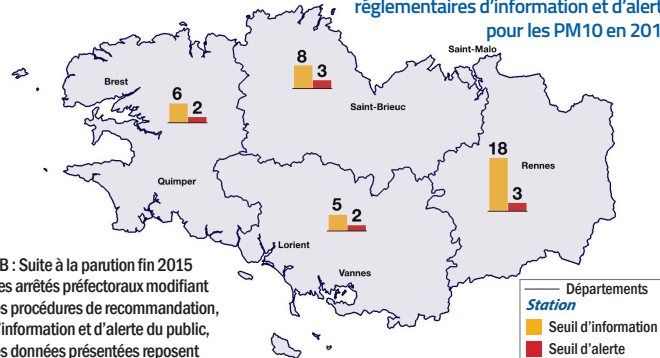
AIR | POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La persistance d'épisodes saisonniers de dépassement des seuils

Les particules fines dites « PM10 » sont responsables d'une augmentation des risques de maladies respiratoires, cardiovasculaires et des cancers.

En 2016, la qualité de l'air en Bretagne reste impactée principalement lors des périodes hivernales avec des conditions météorologiques anticycloniques et printanières (épandage). Les dépassements de seuil de recommandation, d'information du public et d'alerte ont eu lieu notamment au cours des mois de janvier, mars et décembre. Sur l'année complète, l'Ille et Vilaine affiche un nombre de jours de dépassements de seuil plus important que les autres départements bretons. Les épisodes de pollution comportaient la plupart du temps à des situations généralisées au niveau régional et interrégional avec des départements voisins en dépassements simultanés. En dehors des pics, la diminution de la pollution atmosphérique de fond reste primordiale pour agir sur les impacts sanitaires.

Nombre de jours de dépassement des seuils réglementaires d'information et d'alerte pour les PM10 en 2016



NB : Suite à la parution fin 2015 des arrêtés préfectoraux modifiant les procédures de recommandation, d'information et d'alerte du public, les données présentées reposent désormais sur des dépassements de seuils au niveau des départements.

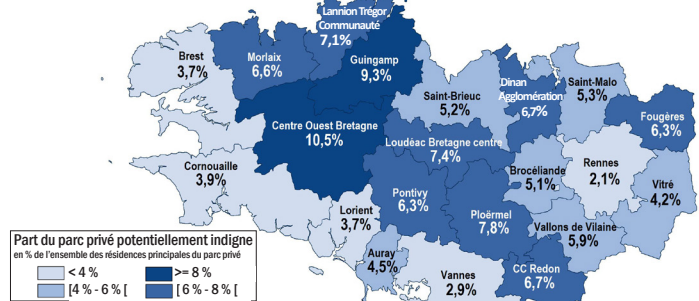
Source : AIR Breizh, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne - Exploitation ORS Bretagne.

HABITAT | PARC POTENTIELLEMENT INDIGNE

Centre Ouest Bretagne et Guingamp : les 2 pays les plus touchés

L'habitat indigne recouvre les logements insalubres ou dangereux, qui peuvent présenter des risques pour la sécurité : chute, électrocution, incendie... ainsi que pour la santé : intoxication au monoxyde de carbone (liée au dysfonctionnement du chauffage), saturnisme (lié à la présence de peintures au plomb dégradées), allergies et problèmes respiratoires (liés à l'humidité ou au froid). En 2013, 4,8 % des résidences principales du parc privé breton sont potentiellement indignes, soit plus de 63 000 logements. Ce sont majoritairement des maisons rurales anciennes, habitées par leurs propriétaires, généralement âgés.

Part du parc privé potentiellement indigne selon les pays de Bretagne en 2013



Part du parc privé potentiellement indigne en % de l'ensemble des résidences principales du parc privé

Limites du PPPI : certaines communes soumises au secret statistique ne sont pas prises en compte, soit 5,1 % des PPPI. Le PPPI est un indicateur permettant de hiérarchiser les territoires par comparaison. Ce n'est pas une valeur absolue à employer. Pour la communauté de commune du Pays de Redon, ne sont pas prises en compte pour le calcul les 8 communes du département de Loire-Atlantique.

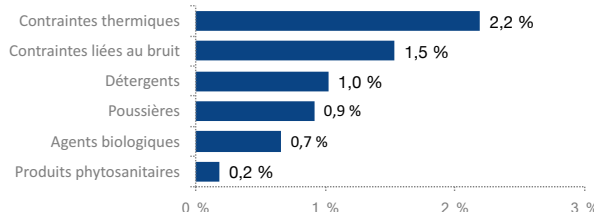
Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - fichiers ANAH 2015 et Filicom 2013, exploitation ORS Bretagne

TRAVAIL | MALADIES À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

Les agents environnementaux sont évoqués chez 6,5 % des salariés touchés par une MCP (Maladie à Caractère Professionnel)

Le programme « Quinzaines MCP » mené en Bretagne depuis 2012 permet notamment d'estimer les prévalences des pathologies d'origine professionnelle non indemnisées ainsi que les agents d'exposition associés. En Bretagne, à partir des Quinzaines 2012 à 2016, on observe qu'un salarié sur 15 est concerné par une MCP. Les contraintes thermiques concernent 2,2% de ces salariés. À l'exception des contraintes liées aux bruits à l'origine de la totalité des troubles de l'audition, les autres agents génèrent principalement des irritations et/ou allergies (cutanées ou respiratoires) et dans une moindre mesure des affections cardiovasculaires.

Répartition des agents d'exposition environnementaux impliqués dans une MCP sur la période cumulée 2012-2016



Sources : Quinzaines MCP 2016 - Santé Publique France, Direccte Bretagne, ORS Bretagne.

Santé Environnement en Bretagne

10 indicateurs

Notre environnement, c'est notre santé : mobilisons-nous !



réalisé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement



2017 > 2021
ÉDITION 2017

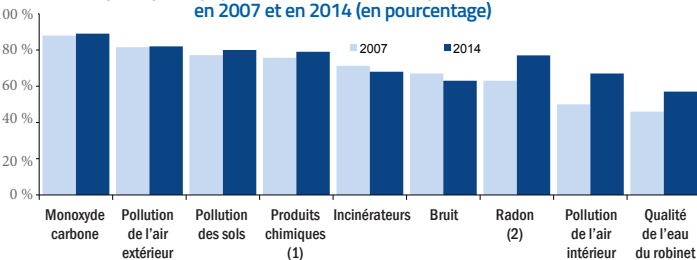


SANTÉ | PERCEPTION DES RISQUES

Monoxyde de carbone et pollution de l'air extérieur, considérés comme les facteurs de l'environnement les plus à risque

De même qu'en 2007, 8 à 9 Bretons sur 10 considèrent le monoxyde de carbone et la pollution de l'air extérieur comme des facteurs de risque élevés. Par rapport à 2007, la perception des risques est plus marquée en 2014 concernant le radon, la pollution de l'air intérieur et la qualité de l'eau du robinet. Cette dernière demeure cependant le facteur environnemental perçu comme le moins à risque.

Perception par la population bretonne des risques environnementaux* en 2007 et en 2014 (en pourcentage)



Sources : INPES-ORS Bretagne - Baromètres santé environnement 2007 et 2014.

*Pourcentage de Bretons percevant le risque élevé voire très élevé (parmi les personnes qui ont entendu parler du thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »). (1) Produits ménagers, de bricolage et de jardinage. (2) En 2007, seuls les Bretons résidant dans un département prioritaire (Côtes d'Armor, Morbihan et Finistère) avaient été interrogés sur la thématique du radon, alors qu'en 2014, ceux des 4 départements ont été sollicités.

SANTÉ | ASTHME

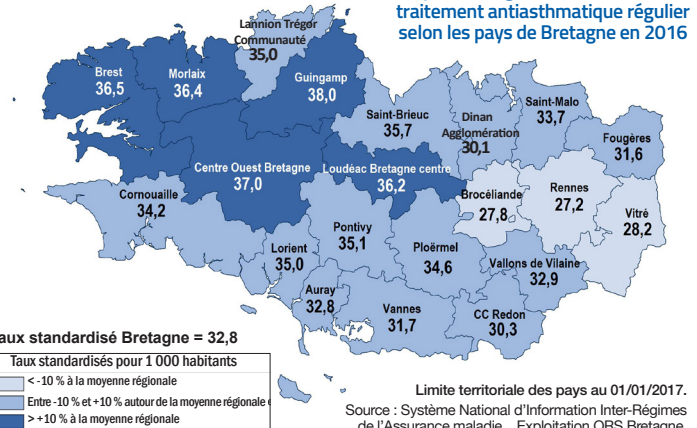
Des disparités de prescription d'antiasthmiques selon les pays

Moins de 33 patients bretons âgés de 5 à 44 ans sur 1000 ont fait l'objet d'au moins trois prescriptions de médicaments antiasthmiques en 2016.

Les taux les plus élevés sont observés dans le centre et le quart Nord-Ouest de la région, à l'exception de Lannion-Trégor Communauté. À l'opposé, les pays situés à l'Est apparaissent moins concernés.

Pathologie chronique souvent d'origine allergique, la survenue de l'asthme est favorisée par les allergènes présents dans l'air extérieur : pollens, particules fines, gaz toxiques, et dans l'air intérieur : acariens, moisissures, produits à usage domestique, tabac...

Taux standardisés de prévalence de patients âgés de 5 à 44 ans sous traitement antiasthmique régulier selon les pays de Bretagne en 2016

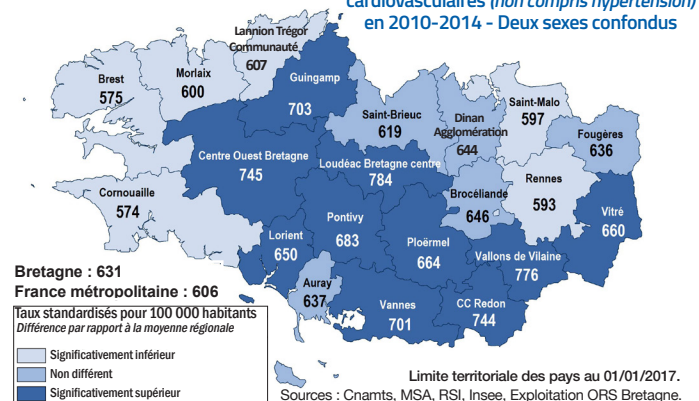


SANTÉ | MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Une situation contrastée selon les pays : la façade maritime ouest, la zone la moins touchée

Le pourtour littoral ouest de la région et les pays de Saint-Malo et de Rennes présentent les taux les plus faibles. À l'opposé, les pays situés à l'est de cette frange sont en situation défavorable, à l'exception de Dinan agglomération et des pays de Saint-Brieuc, d'Auray, de Brocéliande et de Fougères. Les principaux facteurs environnementaux susceptibles de jouer un rôle dans la genèse des maladies cardiovasculaires sont la pollution atmosphérique (particules fines et ultra-fines, ozone...), le bruit et le monoxyde de carbone.

Nouvelles admissions en ALD pour maladies cardiovasculaires (non compris hypertension) en 2010-2014 - Deux sexes confondus

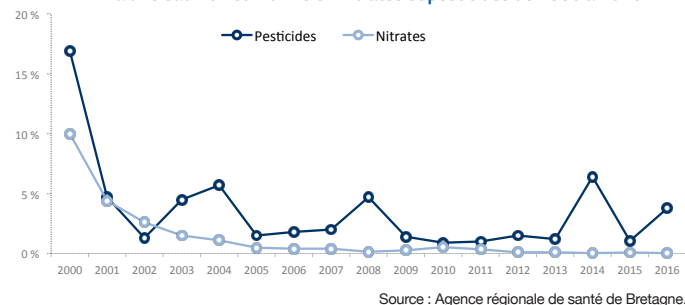


EAU | EAU POTABLE

Nitrates et pesticides : une exposition limitée

L'exposition de la population aux nitrates et pesticides dans l'eau distribuée a fortement diminué depuis le début des années 2000, tant en termes de population concernée que de durée et d'amplitude des dépassements. Cette situation, meilleure que la moyenne nationale, est due aux mesures préventives et correctives mises en œuvre (protection des ressources, abandon de captages, mélanges, traitements). Les non-conformités résiduelles, sont dues à des problèmes ponctuels de traitement (mauvais réglage, difficulté à faire face à une fluctuation rapide de la qualité de la ressource en eau...).

Évolution du % de population bretonne ayant été exposée à une eau non conforme en nitrates et pesticides de 2006 à 2016

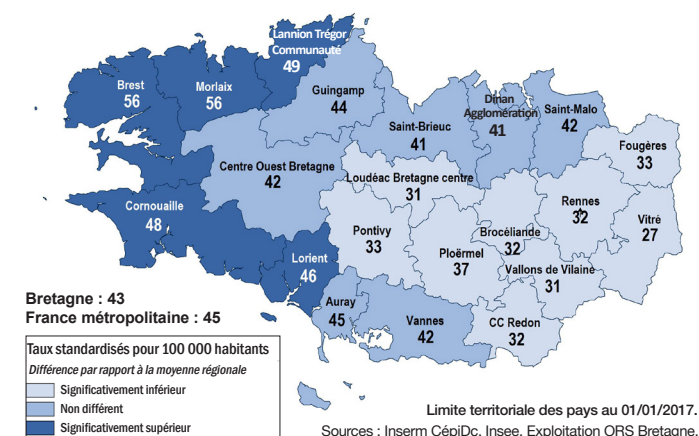


SANTÉ | CANCERS TRACHÉE, BRONCHES, POUMONS

Une mortalité plus élevée dans les pays de la bordure littorale ouest

La Bretagne se situe néanmoins dans un contexte de sous-mortalité par rapport à la France. Le tabagisme est le principal facteur de risque du cancer du poumon, mais plusieurs facteurs environnementaux sont également reconnus (ex : amiante, radon) ou suspectés (ex : particules fines, certains pesticides). Selon Santé publique France, une exposition professionnelle serait impliquée dans 15 à 30 % des cancers du poumon.

Mortalité par cancer de la trachée, des bronches et des poumons en 2005-2014 - Deux sexes confondus



EAU | ALGUES VERTES (ULVES)

En 2016, encore une prolifération tardive importante à partir de juin

Les algues vertes, présentes naturellement sur le littoral breton, prolifèrent anormalement dans les eaux riches en azote et en phosphore. La putréfaction des monceaux d'algues échouées est susceptible de libérer des gaz tels l'hydrogène sulfuré qui, inhalé, peut entraîner de graves malaises. En 2016, 100 sites ont été touchés sur les 139 recensés. 48 communes ont entrepris le ramassage. Le cumul annuel de surface couverte est en légère hausse par rapport à 2015 et supérieur aux 6 dernières années (2010-2015) mais reste équivalent à la moyenne pluriannuelle 2006-2015 (- 1%). La prolifération a été tardive et a vraiment démarré avec les conditions favorables de juin (des orages entraînant des reprises d'écoulements, notamment sur les Côtes d'Armor) sur la plupart des sites.

Évolutions interannuelles 2006-2016 des surfaces couvertes par les ulves sur les sites de plage au niveau régional⁽¹⁾: cumul annuel sur les 7 inventaires mensuels (ha)

